



Collège La Salle Saint Joseph



2023-2024

L'Équipe Vie Scolaire



Mme VASLIN DÉNIEL
Cadre Éducatif



Mme DAVID
Éducatrice



M. SAMY
Éducateur



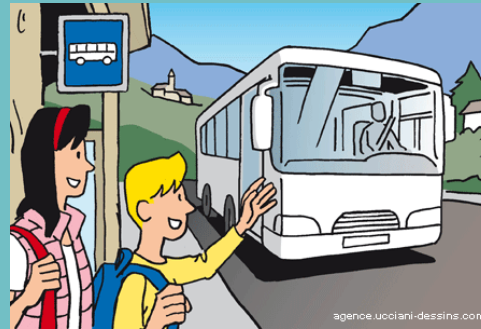
Mme CROSNIER
Éducatrice



M. ZAKNOUN
Éducateur



LES AUTORISATIONS DE SORTIE avec accord des parents



externe

demi-pensionnaire et
tributaire des
transports scolaires
DP1

demi-pensionnaire et
non tributaire des
transports scolaires
DP2

Autres situations à étudier directement avec
Mme VASLIN DENIEL



externe



ABSENCE PRÉVUE D'UN PROFESSEUR et PERMANENCES
INSCRITES DANS L'EMPLOI DU TEMPS



AUTORISÉ en début et fin de 1/2 journée.

ABSENCE NON PRÉVUE D'UN PROFESSEUR



AUTORISÉ en début et fin de 1/2 journée.



demi-pensionnaire et tributaire des transports scolaires

DP1

ABSENCE PRÉVUE D'UN PROFESSEUR et PERMANENCES INSCRITES DANS L'EMPLOI DU TEMPS



PRÉSENCE OBLIGATOIRE EN PERMANENCE

SAUF autorisation écrite **EXCEPTIONNELLE** de la part des parents mentionnant (page correspondance famille/collège ou bulletin blanc) qu'ils l'emmènent ou qu'ils viennent chercher l'élève, il ne prendra donc pas le bus. Cette autorisation devra être présentée dès 8H20 à Mme VASLIN - DENIEL.

ABSENCE NON PRÉVUE D'UN PROFESSEUR



PRÉSENCE OBLIGATOIRE EN PERMANENCE



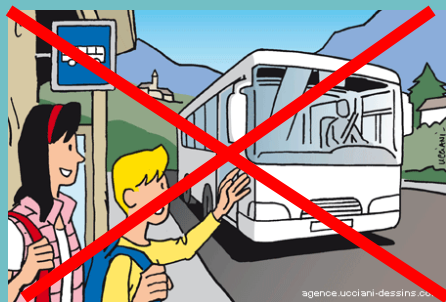


demi-pensionnaire et non tributaire des transports scolaires **DP2**

ABSENCE PRÉVUE D'UN PROFESSEUR et PERMANENCES
INSCRITES DANS L'EMPLOI DU TEMPS



AUTORISÉ en H1-H2 et H7-H8.



ABSENCE NON PRÉVUE D'UN PROFESSEUR



AUTORISÉ en H7-H8.

ABSENCES ET RETARDS

1 élève en retard pour faire son entrée dans l'établissement en H1, H2, ou H6 passe par l'**Accueil** puis par la **vie scolaire**.

1 élève en retard déjà présent dans le collège (en retard après une récréée, un inter-cours...) doit se présenter au **bureau de la vie scolaire**.

ENTRÉES ET SORTIES

- L'entrée des élèves se fait par le portail côté piscine même pour les externes qui habitent en bas du bourg.
- les collégiens qui déposent ou viennent chercher leurs petits frères/sœurs au primaire peuvent entrer et sortir par le portail côté primaire
- En cas d'autorisation de sortie, le portail piscine ne sera ouvert qu'à la fin de la récréation.

Aménagement de l'emploi du temps si un professeur est absent

cours concernés	date	heure	suppression / remplacement / report
<i>Français</i>	<i>3/9</i>	<i>H3</i>	<input type="checkbox"/> supprimé <input type="checkbox"/> remplacé par _____ le _____ en H__ en salle _____ <input checked="" type="checkbox"/> reporté au <i>04/09</i> en <i>H6</i> en <i>C22</i>
			<input type="checkbox"/> supprimé <input type="checkbox"/> remplacé par _____ le _____ en H__ en salle _____ <input type="checkbox"/> reporté au _____ en _____ en _____

LA PERMANENCE

- IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE RENTRER DANS LA SALLE DE PERM SANS Y AVOIR ÉTÉ INVITÉ PAR UN EDUCATEUR.
- AVANT DE RENTRER EN SALLE DE PERMANENCE, SE RANGER DEVANT LA PERM SUR LA COUR.

LA PERMANENCE

- Dès la 1ère sonnerie se ranger sur la cour par classe et dans le calme
- Attendre qu'un éducateur vienne vous chercher (même aux intercours)
- L'éducateur qui vous place dans la salle de perm
- Ne pas vous asseoir avant d'y être invité
- Travail et silence obligatoire
- Votre carnet doit toujours être posé sur la table et ouvert à la page travail/comportement du trimestre.
- Si pas de travail = livre autorisé et journaux à disposition, les éducateurs peuvent également vous donner du travail
- Autorisation de se lever pour prendre un livre ou un manuel sur l'étagère après accord de l'éducateur
- A la sortie de la perm, ranger sa chaise et mettre les papiers à la poubelle (interdiction de se lever pendant la perm pour aller à la poubelle)

LES CASIERS



CASIER INDIVIDUEL

LES CASIERS DOIVENT
TOUT AU LONG DE LA
JOURNÉE RESTER FERMÉS



Le collège décline toute
responsabilité en cas
« d'étrange disparition »

FOYER



CARTE
FOYER

4€

(facturation via la
comptabilité)

FOYER 2023 2024

12H25/13H25	
LUNDI	6e
MARDI	3e
JEUDI	4e
VENDREDI	5e

CARTE DE SELF

- CONFIEE POUR TOUT VOTRE PARCOURS AU COLLEGE !
- OBLIGATOIRE !
- Passage au self selon un roulement
- Si pas de carte :
 - vous devez en informer l'éducateur
 - **passage à la fin du 1er ou du 2e service, vous devez OBLIGATOIREMENT déjeuner.**
- Une tolérance de 2 semaines pour les 6e.
- Si carte perdue, en informer l'éducateur.

Ordre de Passage au Restaurant Scolaire

	H4	12H20/13H			
LUNDI	6e	6e	5e	4e	3e
	5e				
	4e				
	3e				
MARDI	3e	3e	6e	5e	4e
	6e				
	5e				
	4e				
JEUDI	4e	4e	3e	6e	5e
	3e				
	6e				
	5e				
VENDREDI	5e	5e	4e	3e	6e
	4e				
	3e				
	6e				

Plateau repas

- Salad'bar ou entrée
- Laitage
- Dessert
- Assiette



COMPOSEZ VOTRE ASSIETTE!!!

Vous mangez ce que vous voulez à condition de faire attention au gaspillage et de respecter les cuisiniers et personnels de service qui se lèvent très tôt !!!

Souriez, dites bonjour à la personne qui fait le service !

Le pain est un
accompagnement, pas votre
repas!!!!

Et attention au gaspillage!

LES INFOS VIE SCOLAIRE

Elles sont affichées tous les jours sur le
panneau du bureau
de la vie scolaire.

Pensez à venir consulter ce tableau
tous les matins.

LE PANNEAU DYNAMIQUE

Il se trouve sous le préau au niveau de la porte du bâtiment A.

Plusieurs informations défilent, pensez à la consulter au moins une fois par semaine !

Je vous souhaite une très bonne année scolaire.

Mme VASLIN DENIEL

